

Vers la société à 2000 watts

Depuis 2013 la Ville de Moutier a structuré sa politique énergétique. Ainsi, elle s'est dotée d'une conception directrice de l'énergie avec des objectifs qualitatifs et quantitatifs. La commune a également signé, avec le canton de Berne, une convention sur la stratégie énergétique et s'est déclarée engagée vers la société à 2000 watts, dans le cadre de sa participation au Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVJA). Dans cette perspective, un suivi est effectué tous les quatre ans, afin de vérifier l'évolution des consommations d'énergie du territoire communal et l'utilisation des énergies renouvelables.

A ce jour, la Ville de Moutier a engagé un nombre important de démarches qui suivent le chemin du développement durable. Beaucoup sont réalisées, d'autres sont en cours, et les efforts se concentrent forcément vers le long terme. Trois thématiques sont particulièrement suivies et font l'objet de considérations particulières en termes de durabilité : la planification et le développement urbain et régional, les bâtiments et diverses installations dont la collectivité est propriétaire, ainsi que l'approvisionnement et la dépollution.

Egalement des actions de promotion et de sensibilisation des différents publics aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables sont développées. De plus, depuis 2013, la ville dispose d'un fonds communal pour l'efficacité énergétique pour soutenir financièrement les actions des privés (ménages et entreprises) en faveur des économies d'énergies et des énergies renouvelables.

Le renouvellement de la labellisation Cité de l'énergie permet la reconnaissance de la politique énergétique que l'administration communale met en œuvre sur son territoire.

Les projets phares de la politique énergétique

- Continuité avec les lignes de la conception directrice décidée en 2013, intégration des projets cantonaux et régionaux (RVAJ).
- Intégration d'efforts de validation des aspects énergétiques lors des procédures de permis de construire pour lesquels la Ville est compétente (environ 75 % des permis).
- La Ville ne consomme que de l'électricité renouvelable : livrée par les Services industriels de Moutier (SIM), la totalité de l'énergie est d'origine hydraulique suisse et de photovoltaïque local.
- Installation de panneaux photovoltaïques sur les toits communaux de l'école Chantemerle et de la halle polysport.

En quelques chiffres

Ville : Moutier
Canton : Berne
Nombre d'habitants : 7660
Superficie : 19 km²
Internet : www.moutier.ch

1^{er} Labellisation Cité de l'énergie : 2013 (52 %)
2^e Labellisation : 2017 (56 %)



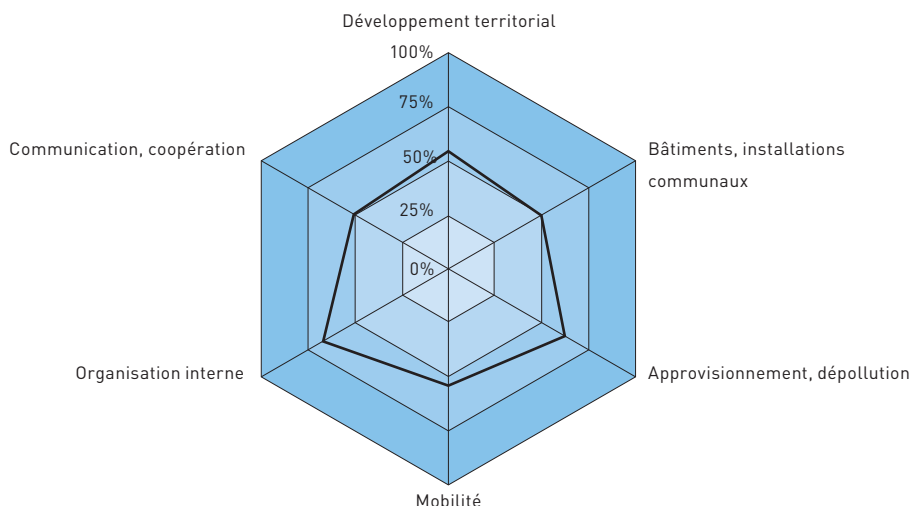


Premier ré-audit et succès au rendez-vous !

L'ambitieuse politique énergétique de la Ville de Moutier continue de porter ses fruits. Après notre premier label, obtenu en 2013, les projets prioritaires qui étaient dès lors fixés ont été les principales réalisations, dans les domaines de l'assainissement du parc immobilier, de l'augmentation de l'efficacité énergétique des systèmes et des installations techniques, et de l'augmentation de la part des énergies renouvelables pour la fourniture de chaleur et l'approvisionnement en électricité. Moutier continuera sur la voie du développement durable. Le cap, notre engagement vers la société à 2000 watts, dans le cadre du Réseau des villes de l'Arc jurassien (RVAJ) reste inchangé. Je remercie tous les acteurs pour leur engagement. Continuons de faire de Moutier un partenaire engagé dans la transition énergétique.

*Pierre Corfu, Conseiller municipal,
Services Industriels et Energie,
Ville de Moutier*

Taux de réalisation en 2017



Le diagramme en toile d'araignée représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) de potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune. Pour obtenir le label Cité de l'énergie, la commune doit avoir mis en œuvre ou planifié 50% de son potentiel, et 75% pour obtenir le label European Energy Award® GOLD.

Les prochaines étapes

La Ville de Moutier s'est engagée dans différents projets, qui seront réalisés dans les années à venir :

- mise en place d'une stratégie des Services Industriels de Moutier : nouvelles prestations dans l'efficacité énergétique, dès 2018 ;
- création d'un chauffage à distance (CAD) valorisant les bois localement présents ;
- optimisation de la gestion du patrimoine communal avec mise en place d'un projet pilote de monitoring en temps réel et une gestion fine des consommations ;

- réaménagement de l'espace public : place de la gare, dans le cadre du projet « Espace gare nord ».

Personne de contact à Moutier
Didier Flückiger, T 032 494 12 22
didier.flueckiger@moutier.ch

Conseiller Cité de l'énergie
Hervé Rychtarik, T 032 933 88 40
herve.rychtarik@planair.ch

SuisseEnergie pour les communes
c/o Bio-Eco Sàrl, T 021 861 00 96
info@bio-eco.ch

Plus d'informations
www.citedelenergie.ch/moutier



SuisseEnergie est une initiative lancée par le Conseil fédéral, afin de permettre la mise en œuvre de la politique énergétique en Suisse. A travers les programmes de SuisseEnergie, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) apporte ses compétences et soutient financièrement également les villes, les communes, les sites ainsi que les régions dans leur engagement pour plus d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables.

L'association décerne le label « **Cité de l'énergie** » aux villes, communes et régions qui s'engagent sans relâche pour une utilisation efficace de l'énergie, pour la protection du climat ainsi qu'en faveur des énergies renouvelables. Les critères d'attribution sont exigeants, ce qui garantit des standards élevés sur le long terme et fait du label un précieux outil de planification. On dénombre déjà plus de 400 « Cités de l'énergie ».